

Cote du document: EB 2016/117/R.3  
Point de l'ordre du jour: 4  
Date: 16 mars 2016  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Informations actualisées concernant l'engagement du FI DA auprès des pays à revenu intermédiaire

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

Joaquín Lozano  
Directeur  
Division Amérique latine et Caraïbes  
téléphone: +39 06 5459 2925  
courriel: j.lozano@ifad.org

Tomás Rosada  
Économiste régional  
téléphone: +39 06 5459 2332  
courriel: t.rosada@ifad.org

#### Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés  
Responsable du  
Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2092  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dix-septième session  
Rome, 13-14 avril 2016

---

Pour: Examen

## Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Résumé	iii
I. Introduction et généralités	1
II. Approche du FIDA à l'égard des PRI	2
A. Pauvreté et PRI	2
B. Le programme de prêts dans les PRI	3
C. Intérêt du FIDA à l'égard des PRI	5
III. Services et produits financiers et du savoir: un modèle mixte	6
A. Produits et services financiers	6
B. Services et produits du savoir	8
IV. Conclusions	11
Annexes:	
I. Classification en fonction du revenu établie par la Banque mondiale contre les conditions de prêt du FIDA	12
II. Trajectoire des pays au sein de la classification en fonction du revenu	15
III. Contributions aux reconstitutions*	16

## Sigles et acronymes

COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
PFR	pays à faible revenu
PRI	pays à revenu intermédiaire
PSR	performance du secteur rural
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance

## Résumé

1. En 2011, un document intitulé "Engagement du FIDA auprès des pays à revenu intermédiaire" a été présenté au Conseil d'administration. Ce document reflétait la stratégie qui a guidé l'action du FIDA dans ces pays au cours des huitième et neuvième reconstitutions des ressources du FIDA (FIDA8 et FIDA9). Pendant la Consultation sur FIDA10, les États membres ont demandé des informations actualisées concernant l'engagement du FIDA auprès des pays à revenu intermédiaire (PRI). Le présent document retrace l'évolution des activités conduites par le FIDA dans les PRI au travers des produits financiers et du savoir qu'il a apportés à ces pays depuis 2011.
2. Le FIDA classe les pays en fonction de leurs conditions d'emprunt, c'est-à-dire qu'il distingue les pays qui accèdent aux prêts à des conditions particulièrement favorables, mixtes ou ordinaires. Bien qu'il existe un chevauchement important entre ces catégories et les catégories fondées sur les revenus, la correspondance n'est pas parfaite.
3. Le FIDA n'établit pas de catégories de pays en fonction de leurs revenus; il recourt toutefois à l'évaluation de la Banque mondiale relative à la classification par revenus, qui répartit les pays dans les catégories suivantes: pays à faible revenu (PFR), pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et pays à revenu élevé. De nombreux documents institutionnels élaborés par le FIDA depuis 2011 s'accordent sur le fait que les PRI constituent un groupe dynamique et hétérogène.
4. Les ressources du FIDA sont acheminées principalement vers les pays à faible revenu et vers les PRI de la tranche inférieure, et 50% des ressources accordées au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) sont consacrées à l'Afrique. Parvenir au statut de PRI n'interdit en rien à un pays de bénéficier de l'aide au développement étant donné qu'il existe un chevauchement important entre les catégories de PRI (en particulier de la tranche inférieure) et les pays présentant des situations de fragilité, lesquels ont reçu environ la moitié des financements du FIDA au cours des cycles FIDA8 et FIDA9.
5. Le FIDA reconnaît la nécessité de conserver une approche différenciée pour répondre à la diversité des besoins de ses États membres en développement. À cette fin, il s'efforce de renforcer sa proposition de valeur en faveur des PRI, notamment ceux qui empruntent actuellement aux conditions les moins favorables (c'est-à-dire à des conditions ordinaires) pour lutter contre la pauvreté rurale persistante. Des efforts sont en cours pour améliorer et consolider l'engagement du FIDA auprès des PRI en leur proposant une association stratégique de services et produits financiers et du savoir. Cette démarche recouvre toute une série d'initiatives portant sur des produits financiers, y compris des prêts dans une monnaie unique et une assistance technique remboursable, qui correspondent mieux aux besoins spécifiques des PRI en matière de développement.
6. En ce qui concerne les services et produits du savoir le FIDA recourt à la participation à l'élaboration des politiques nationales dans le but d'introduire à plus grande échelle des changements systémiques dans les conditions de vie des populations rurales pauvres et de démultiplier ces changements. La participation à l'élaboration des politiques est un instrument de plus en plus utilisé dans les pays à revenu intermédiaire, qu'elle s'inscrive dans le cadre d'un programme de prêts ou qu'elle soit menée de manière autonome en complément du financement d'un projet. Le FIDA a par ailleurs renforcé son engagement en faveur des processus d'élaboration de politiques au niveau mondial, de la gestion des savoirs et de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

7. Le présent document décrit l'évolution du partenariat entre le FIDA et les PRI. Plus les pays à revenu intermédiaire se développent, plus ils ont tendance à devenir actifs dans le cadre de leur engagement envers le FIDA: le montant des cofinancements qu'ils apportent aux projets du FIDA est supérieur à celui fourni par les PFR, et leur contribution aux reconstitutions du FIDA est également en progression constante. Tout ceci, alors qu'ils accèdent à un montant limité de ressources de base du FIDA, et ce généralement à des conditions ordinaires.

# Informations actualisées concernant l'engagement du FIDA auprès des pays à revenu intermédiaire

## I. Introduction et généralités

1. En 2011, un document intitulé "Engagement du FIDA auprès des pays à revenu intermédiaire" a été présenté au Conseil d'administration. Ce document reflétait la stratégie qui a guidé l'action du FIDA dans ces pays au cours des huitième et neuvième reconstitutions des ressources du FIDA (FIDA8 et FIDA9). Pendant la Consultation sur FIDA10, des informations actualisées concernant l'engagement du FIDA auprès des pays à revenu intermédiaire (PRI) ont été demandées. La direction a accepté de soumettre ces informations actualisées au Conseil d'administration en décembre 2015. Par la suite, la direction a demandé le report de cette actualisation jusqu'en avril 2016 pour avoir accès à la version provisoire de l'évaluation au niveau de l'institution du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) réalisée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE).
2. Depuis la présentation de la stratégie pour les PRI, le FIDA s'est largement concentré sur le renforcement de son modèle opérationnel pour y incorporer deux composantes nécessaires (et étroitement liées) pour les pays à revenu intermédiaire: l'expertise et le financement. Le FIDA apporte des connaissances, une expertise et un savoir-faire technique sur des questions complexes liées à la pauvreté en milieu rural et au développement. Cet apport diversifié de connaissances techniques et de financements aide les gouvernements à utiliser de nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté rurale. Il permet en outre au FIDA de tirer des enseignements des approches novatrices adoptées par les gouvernements des PRI pour réduire la pauvreté rurale, puis de s'inspirer de cette expérience dans son action auprès des pays à faible revenu (PFR).
3. IOE a engagé une série d'évaluations portant sur les PRI ou comportant des références à ces pays. Un certain nombre de recommandations ont été formulées sur les possibilités d'optimiser l'impact du FIDA sur les PRI au travers de produits à la fois financiers et non financiers. Par exemple: tirer parti des programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) comme point de départ pour définir la relation du FIDA avec les PRI; mobiliser d'autres sources de financement; et multiplier les partenariats avec des organisations bilatérales et multilatérales, y compris avec les organismes ayant leur siège à Rome, tout en renforçant par ailleurs les liens avec le secteur privé.
4. Le Cadre stratégique du FIDA pour la période 2016-2025 prévoit d'accorder un rôle important au FIDA pour aider les PRI à réduire la pauvreté rurale, compte tenu de sa mission et du nombre élevé de ruraux pauvres dans ces pays. L'action du FIDA visera principalement à aider les gouvernements à résoudre des problèmes tels que les inégalités entre zones rurales et zones urbaines, la variabilité de la croissance du milieu rural par rapport au milieu urbain et le chômage des jeunes, en favorisant la mise en place de politiques, stratégies, programmes et institutions favorables aux pauvres. À cet effet, le FIDA mettra en œuvre des activités financées grâce à des prêts et des activités hors prêts afin d'offrir toute une gamme de services dans le domaine de la gestion des savoirs, de l'élaboration des politiques et de la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST), y compris des programmes d'assistance technique remboursable dans les PRI qui ne cherchent qu'un appui technique.

5. Les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure empruntent beaucoup auprès du Fonds, à des conditions ordinaires et à des conditions particulièrement favorables. Toutefois, il existe un chevauchement important entre les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et ceux en situation de fragilité. En outre, comme mentionné dans le présent document, les PRI de la tranche inférieure constituent un ensemble dynamique de pays entrant et sortant de la catégorie des pays à faible revenu.
6. Les PRI, en revanche, ou plus précisément, les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, représentent une faible part du volume de prêts global du FIDA. Les PRI de la tranche supérieure ont emprunté 14,6% du montant total des prêts du FIDA sur la période FIDA8, et cette part est tombée à 12,6% durant FIDA9.
7. Les ressources du FIDA sont acheminées principalement vers les pays à faible revenu ou les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et 50% des ressources accordées au titre du SAFP sont consacrées à l'Afrique.
8. La section II du présent document expose l'approche du FIDA à l'égard des PRI, en commençant par une analyse de la relation qui existe entre la pauvreté et les classifications reposant sur les revenus; elle se penche également sur l'évolution de l'activité de prêt dans les PRI et elle démontre la pertinence de la mission du FIDA dans ces pays. La section III décrit l'approche de panachage adoptée par le FIDA – services et produits financiers et du savoir – depuis l'approbation de la stratégie; et la section IV présente les conclusions relatives aux mesures prises par le FIDA en faveur des pays à revenu intermédiaire.

## II. Approche du FIDA à l'égard des PRI

### A. Pauvreté et PRI

9. En 1990, 10% des personnes vivant sous le seuil international de pauvreté de 2 USD vivaient dans des PRI. En 2012, 79% des pauvres de la planète vivaient dans des PRI<sup>1</sup>. Ce bond est lié au passage d'un certain nombre de pays du statut de pays à faible revenu à celui de PRI de la tranche inférieure au cours des deux dernières décennies. La Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan et le Nigéria ont ainsi intégré la catégorie des PRI depuis 1990; ils représentent aussi 65% des pauvres de la planète. La Chine et l'Inde représentent à elles seules 50% des personnes qui souffrent de la pauvreté dans le monde.
10. Le FIDA n'établit pas de catégories de pays en fonction de leurs revenus. Il utilise à la place l'évaluation de la Banque mondiale relative à la classification par revenus, qui répartit les pays dans les catégories suivantes: pays à faible revenu, pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et pays à revenu élevé. Ces catégories se fondent uniquement sur le revenu national brut (RNB) par habitant. La fourchette actuelle pour les pays à revenu intermédiaire est comprise entre 1 045 USD et 12 736 USD de RNB par habitant, tandis que celle des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure va de 1 046 USD à 4 125 USD.
11. Les divers documents institutionnels élaborés par le FIDA au cours des dix dernières années sur le thème des PRI mentionnent tous le fait que ces pays constituent un ensemble à la fois dynamique et hétérogène. Actuellement, la catégorie des pays à revenu intermédiaire telle que définie par la Banque mondiale comporte plus de 100 pays, allant de pays dont le RNB par habitant ne dépasse pas 1 080 USD (Bangladesh) à des pays au RNB par habitant de 11 530 USD (Brésil)<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Synthèse d'évaluations d'IOE portant sur l'engagement du FIDA auprès des pays à revenu intermédiaire (EC 2014/83/W.P.3).

<sup>2</sup> Données de la Banque mondiale.

12. Toutefois, les changements de catégorie se font parfois aussi dans la direction opposée, certains pays passant du statut de pays à revenu intermédiaire à celui de pays à faible revenu. De 2005 à 2014, neuf pays sont repassés dans la catégorie inférieure, qu'il s'agisse des PRI de la tranche supérieure, des PRI de la tranche inférieure ou des pays à faible revenu, et quatre pays sont passés de la catégorie PRI de la tranche inférieure à pays à faible revenu. Ces statistiques montrent bien que le statut de PRI n'est pas permanent, et qu'il nécessite une consolidation pour être conservé. En moyenne, au cours des 10 dernières années, 5% des pays ont été reclassés, à la hausse ou à la baisse (annexe II).
13. Il est intéressant de noter qu'un processus institutionnel parallèle est également en cours concernant l'approche du FIDA relative à son engagement auprès des pays présentant des situations de fragilité, et qu'il existe un chevauchement important entre la catégorie des PRI (en particulier de la tranche inférieure) et celle des pays présentant des situations de fragilité. Par exemple, le Yémen, le Soudan et la République démocratique du Congo appartiennent à ces deux catégories, tandis que l'Angola appartient aux catégories PRI de la tranche supérieure et États fragiles. Une attention particulière et continue doit être portée aux pays classés dans ces deux groupes, ainsi qu'au phénomène plus général qui veut que les pays à revenu intermédiaire sont souvent aux prises avec des fragilités institutionnelles. Les pays présentant des situations de fragilité ont reçu environ 50% des financements du FIDA sur les périodes FIDA8 et FIDA9.

#### B. Le programme de prêts dans les PRI

14. Plus de 85% du programme de prêts du FIDA cible les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (tableau 1). Dans le cadre de son programme de prêts, le FIDA n'utilise pas directement les catégories de revenus établies par la Banque mondiale. Au lieu de cela, il classe les pays en fonction de leurs conditions d'emprunt: les pays peuvent ainsi accéder aux prêts à des conditions particulièrement favorables, mixtes ou ordinaires. Bien qu'il existe un chevauchement important entre ces catégories et les catégories PRI/PFR, la correspondance n'est pas parfaite. Le Bangladesh, par exemple, appartient à la catégorie PRI de la tranche inférieure, et il emprunte auprès du FIDA à des conditions particulièrement favorables. Au total, quatre PRI de la tranche supérieure empruntent à des conditions non ordinaires, et 38 PRI de la tranche inférieure empruntent soit à des conditions mixtes, soit à des conditions particulièrement favorables, ou encore à des conditions spécifiques liées à leur admissibilité au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette. L'annexe I met en lumière les cas dans lesquels le classement des conditions de prêt du FIDA diffèrent du classement fondé sur les revenus.

Tableau 1  
Répartition des emprunts par catégorie de revenus

<i>FIDA 7</i>	<i>Pays</i>	<i>Prêts</i>	<i>Total des prêts (en millions d'USD)</i>	<i>Total des prêts (%)</i>
PRI, tranche supérieure	9	10	110,8	6,1
PRI, tranche inférieure	31	36	670,6	37,0
PFR	37	48	1 030,2	56,9
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>94</b>	<b>1 811,6</b>	<b>100,0</b>
<i>FIDA 8</i>				
PRI, tranche supérieure	16	19	389,6	14,6
PRI, tranche inférieure	35	44	1 043,1	39,2
PFR	29	35	1 227,7	46,1
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>98</b>	<b>2 660,4</b>	<b>100,0</b>
<i>FIDA 9</i>				
PRI, tranche supérieure	14	17	328,4	12,6
PRI, tranche inférieure	34	40	1 141,6	43,8
PFR	25	32	1 139,3	43,7
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>89</b>	<b>2 609,3</b>	<b>100,0</b>

Source: Système de projets d'investissement et de dons du FIDA (GRIPS).

15. Pour ce qui est des PRI de la tranche supérieure, malgré les ressources relativement limitées qui leur sont allouées, il existe un fort effet de cofinancement lié au financement du FIDA. Comme indiqué dans le document intersessions de la Consultation sur FIDA10 intitulé "Évolutions des contributions à la reconstitution et du cofinancement" (IFAD10/3/R.6/Add.4), les projets approuvés dans les PRI sont ceux qui génèrent le plus fort ratio de cofinancement national par rapport à l'investissement du FIDA, et c'est particulièrement le cas pour les PRI de la tranche supérieure (1/2,11 pour FIDA9)<sup>3</sup>.
16. Les PRI jouent aussi un rôle notable et de plus en plus important dans la viabilité financière et l'impact du FIDA à moyen terme grâce à trois éléments: le volume de remboursement des prêts précédemment accordés par le FIDA (1 milliard d'USD pour la période 2003-2013, soit 38% du montant total des remboursements); les gains découlant du pourcentage perçu à titre d'intérêts et de commissions sur les prêts; et les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA. Les remboursements de prêts consentis par le FIDA à des PRI (à des conditions ordinaires ou mixtes) devraient s'établir à 560 millions d'USD pour la période 2016-2018.
17. La part des PRI dans les reconstitutions du FIDA est aussi en augmentation. Les PRI emprunteurs et non emprunteurs ont augmenté leur contribution de base, la faisant ainsi passer de quelque 80 millions d'USD pour FIDA7 à plus de 145 millions d'USD pour FIDA9 (annexe III).

<sup>3</sup> Dans les PRI de la tranche inférieure, le ratio est de 1/1,32 et dans les PFR, 1/0,49.

### C. Intérêt du FIDA à l'égard des PRI

18. Le FIDA reconnaît qu'il faut mettre en place une approche différenciée pour répondre à la diversité des situations dans les pays en développement étant donné le rôle de premier plan qu'il joue pour appuyer les efforts des pays qui empruntent à des conditions ordinaires pour lutter contre la pauvreté rurale.
19. Par exemple, comme indiqué par IOE, un nombre considérable de projets du FIDA dans ces pays sont situés dans les régions les plus pauvres et les plus reculées. Les PRI constituent en outre un champ d'expérimentation pour l'élaboration de nouveaux modèles et de nouvelles approches, comme par le passé avec la fourniture de services de microfinance aux populations rurales pauvres en Inde, au Yémen, au Ghana et en Jordanie; la participation des communautés et le renforcement des capacités locales en Argentine, au Nigéria, en République de Moldova, au Viet Nam et au Sénégal; et l'accent mis sur les filières pour renforcer les liens entre les populations pauvres et les marchés dans les PRI (dans la majorité des 19 programmes de pays évalués par IOE). Plus récemment, au Mexique, le FIDA a lancé un projet de développement rural novateur qui vise à offrir à des bénéficiaires de transferts monétaires soumis à condition la possibilité de réaliser des investissements productifs.
20. En matière de ciblage, le FIDA a défini une politique applicable à tous les pays indépendamment de leur catégorie de revenus. Néanmoins, dans les PRI où les systèmes de protection sociale sont bien développés, le ciblage des projets peut tirer parti des informations détaillées existantes sur le revenu des ménages afin d'identifier les bénéficiaires de l'aide sociale et d'avoir recours à un ciblage direct pour les aider à sortir de la pauvreté et à passer de la dépendance à l'égard de l'aide sociale à l'emploi ou au travail indépendant. Ce faisant, l'action du FIDA contribue à combler les inégalités entre zones rurales et zones urbaines.
21. Comme nous le verrons plus loin, le modèle opérationnel du FIDA dans les PRI – qui consiste en l'apport de produits et services financiers et du savoir – a évolué en fonction de l'orientation de la stratégie de 2011 et des enseignements tirés par la suite à partir de sa mise en œuvre.
22. En ce qui concerne les produits et services financiers, les suggestions d'IOE portaient sur les éléments suivants: des conditions de prêt comparables à celles d'autres institutions financières internationales (IFI); l'élargissement de la gamme de produits financiers (par exemple modifications apportées aux différés d'amortissement et aux échéances, options de change, mécanisme spécialisé pour le traitement d'opérations avec le secteur privé, etc.); l'abaissement des coûts de transaction liés à la souscription d'emprunts auprès du FIDA en recourant davantage aux systèmes nationaux; et la réduction du coût de préparation des stratégies de pays destinées à des PRI menant des programmes limités.
23. Pour ce qui est des services et produits du savoir, un certain nombre de mesures possibles ont été recensées, notamment: l'utilisation d'études analytiques, de conférences et d'événements régionaux de partage des savoirs; les réseaux régionaux; le recours accru à des documents analytiques institutionnels tels que ceux élaborés par IOE (par exemple les évaluations thématiques, au niveau du pays et du projet, et le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA); l'élaboration d'une stratégie de gestion des savoirs; le renforcement de la présence du FIDA dans ce domaine pour qu'il approfondisse sa connaissance des pays dans lesquels il intervient afin de mieux concevoir ses opérations et de renforcer la supervision sous un angle thématique; l'utilisation sélective de ressources pour promouvoir le renforcement des capacités dans les PRI et la transmission des savoirs parmi les pays en développement; le recours accru aux partenariats avec d'autres IFI pour faire intégrer ou reproduire des approches dans les PRI; et le renforcement du partage des savoirs entre institutions dans les PRI et dans d'autres pays.

24. L'évaluation réalisée par IOE en 2014 a aussi émis des recommandations visant à optimiser l'impact du FIDA dans les PRI au travers de produits non financiers, notamment: tirer parti des COSOP comme point de départ pour définir la relation du FIDA avec les PRI; mobiliser d'autres sources de financement; et multiplier les partenariats avec des organisations bilatérales et multilatérales, y compris les organismes ayant leur siège à Rome, tout en renforçant par ailleurs les liens avec le secteur privé.
25. Comme il est dit dans le Cadre stratégique du FIDA pour la période 2016-2025, à l'avenir, le FIDA, compte tenu de son mandat ainsi que du grand nombre de ruraux pauvres dans les PRI, continuera de jouer un rôle important s'agissant d'aider ces pays à lutter contre la pauvreté rurale.

### III. Services et produits financiers et du savoir: un modèle mixte

#### A. Produits et services financiers

26. Comme indiqué dans la section qui précède, les PRI représentent une part croissante des pays en développement dans le monde. En outre, de plus en plus d'États membres du FIDA empruntent à des conditions ordinaires (28 pays actuellement, dont sept sont des PRI de la tranche inférieure). Malgré cela, l'allocation de ressources à des pays qui empruntent à des conditions ordinaires représente encore environ un tiers du total des ressources.
27. Depuis l'approbation par le Conseil d'administration, en avril 2015, du Cadre d'emprunt souverain: Emprunt auprès d'États souverains et d'institutions financées par un État (EB 2015/114/R.17/Rev.1), le FIDA peut étoffer son programme de prêts et de dons en empruntant auprès de prêteurs souverains. Ce cadre a été instauré parce qu'il semblait peu probable que le FIDA puisse continuer de répondre à une demande croissante de financement en faisant exclusivement appel à des contributions de base d'un montant plus élevé et à ses ressources internes. Bien qu'un accroissement des ressources internes soit prévisible, leur progression ne devrait pas être suffisamment rapide ou forte pour répondre aux besoins de financement supplémentaires.
28. Une analyse interne et des discussions sont actuellement en cours au FIDA au sujet de l'utilisation et de l'allocation de ses ressources de base dans les différents pays. Ce processus a entraîné la réalisation d'une évaluation au niveau de l'institution du SAFF. Bien que cette évaluation n'ait pas concerné exclusivement les PRI, plusieurs recommandations préliminaires<sup>4</sup> peuvent potentiellement renforcer l'efficacité et l'efficacéité du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire, notamment: renforcer l'accent mis sur la pauvreté rurale dans la composante "besoins du pays" de la formule, en particulier en étudiant comment y intégrer des mesures de la vulnérabilité et de la fragilité, de l'inégalité de revenus et de la pauvreté non monétaire, ainsi que l'Indice de développement humain; mettre fin à la pratique qui consiste à lier la note de la performance du secteur rural (PSR) à l'Indice d'évaluation des politiques et institutions nationales (CPIA) pour inciter les Chargés de programme de pays à mener un processus minutieux de notation de la PSR; et la création d'un comité interdépartemental permanent sur le SAFF pour débattre, entre autres, des notes PSR, de la liste des pays auxquels appliquer un plafonnement, des réaffectations et des enseignements tirés concernant la mise en œuvre du SAFF.

<sup>4</sup> Évaluation au niveau de l'institution du Système d'allocation fondé sur la performance du FIDA (PROJET: 8 janvier 2016).

29. En ce qui concerne les produits et services financiers plus spécifiques, le FIDA a entrepris de mettre en œuvre et d'examiner une série d'initiatives qui, bien qu'elles concernent l'ensemble des États membres emprunteurs du FIDA, seront probablement testées dans les PRI compte tenu de leur appétit pour les financements et de leur aptitude à gérer des produits financiers plus complexes. Par exemple, au sujet des prêts dans une monnaie unique, le Département des opérations financières (FOD) et le Département gestion des programmes (PMD) ont étudié la possibilité de mettre en place des prêts dans une monnaie unique, à partir de l'expérience du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire et de l'activité de financement de la Banque de développement KfW.

#### Bangladesh

Porté par son remarquable développement social et économique au cours des 20 dernières années, le Bangladesh est entré récemment dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Ces dix dernières années, l'essentiel du portefeuille du FIDA au Bangladesh s'est concentré sur les secteurs suivants: i) infrastructures rurales; ii) services de finance rurale; et iii) développement de l'agriculture, de l'aquaculture et de l'élevage. Au Bangladesh, le FIDA a toujours reproduit et appliqué à plus grande échelle les innovations réussies, dont beaucoup ont désormais été intégrées aux activités des organismes publics. Le Projet de microfinance pour les agriculteurs marginaux et les petits exploitants (MFMSFP) en est une bonne illustration. Le FIDA a apporté des fonds et une assistance technique pour tester deux nouveaux produits financiers: i) les prêts saisonniers; et ii) le microcrédit agricole. Grâce à l'expérience acquise au niveau international par le FIDA en matière de finance rurale et à l'expertise nationale du Ministère des finances et de la Fondation Palli Karma-Sahayak (PKSF) (une organisation faîtière créée par le gouvernement dans le domaine du développement), le suivi et l'analyse ont démarré dans le cadre d'un projet pilote organisé avec 35 organisations de producteurs. Dans le cadre du MFMSFP, 200 000 agriculteurs marginaux et petits agriculteurs du Bangladesh ont eu accès à des services financiers agricoles essentiels. À la suite du succès rencontré par l'essai pilote, ces deux produits financiers agricoles ont été intégrés au programme principal de la PKSF et sont désormais proposés à 236 organisations de producteurs à travers le pays. Le Département du trésor des États-Unis a attribué à ce projet appuyé par le FIDA son Prix d'excellence en matière d'impact sur le développement 2014. Le Gouvernement bangladais et IOE ont jugé la pertinence du programme de pays du FIDA conforme à l'objectif du Bangladesh de devenir un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici à 2021.

30. La Banque mondiale a été chargée de réaliser une étude sur le dispositif de couverture du risque de change du FIDA et ses conséquences sur les prêts dans une monnaie unique du FIDA. Le but de cette étude était d'évaluer la faisabilité de l'offre par le FIDA de prêts dans une monnaie unique, conformément à la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole, compte tenu du cadre de gestion des risques actuel du FIDA. L'analyse a conclu que le FIDA opère dans un cadre qui permet la mise en œuvre d'une approche échelonnée des prêts dans une monnaie unique sans renforcer de façon significative les risques pris (en supposant que les monnaies uniques proposées sont celles qui composent actuellement le panier des droits de tirage spéciaux). L'application d'un programme de prêts dans une monnaie unique devrait susciter l'intérêt des PRI, en particulier, compte tenu de leurs conditions d'emprunt et d'autres caractéristiques de leurs finances publiques.
31. Un document conjoint élaboré par FOD et PMD sera présenté au premier trimestre 2016 au Comité consultatif pour les placements et les finances (FISCO) pour aborder la question des prêts dans une monnaie unique et proposer des suggestions en vue de leur intégration au reste du portefeuille.

32. De plus, en 2012, le Conseil d'administration a approuvé la mise en place d'un mécanisme d'assistance technique remboursable au service des États membres dans le cadre duquel le FIDA offre uniquement un appui technique (EB 2012/105/R.28). Ce mécanisme a été créé pour faciliter l'accès des pays à l'expertise du FIDA lorsqu'aucun financement du Fonds n'est requis. Bien qu'il ne cible pas exclusivement les PRI, ce mécanisme devrait intéresser principalement les pays qui ont davantage de ressources nationales à consacrer à des projets de développement qui nécessitent un savoir-faire. Le premier projet appuyé par ce programme est actuellement en cours d'exécution à Maurice, et des discussions sont en cours au Chili, au Kazakhstan et au Costa Rica. Durant la période couverte par FIDA10, le FIDA poursuivra l'élaboration de procédures liées au mécanisme d'assistance technique remboursable et il étendra son utilisation pour répondre à la demande des États membres.
33. La décentralisation a elle aussi joué un rôle important dans le renforcement des opérations du FIDA. Les bureaux de pays du FIDA – dont beaucoup se situent dans des PRI – ont permis au Fonds de mettre en place un cadre favorable à la création de nouvelles responsabilités au niveau des pays, comme la supervision directe et l'appui à l'exécution, qui devraient avoir une incidence positive sur la performance des portefeuilles.

#### Turquie

La Turquie, pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, a vu sa relation avec le FIDA évoluer vers une véritable approche programmatique qui transcende les projets d'investissement individuels. L'attention du FIDA s'est portée sur les populations pauvres productives et les agriculteurs vulnérables, hommes et femmes, vivant dans des zones défavorisées sur le plan socio-économique et problématiques du point de vue agroécologique, et il a renforcé l'accent mis sur les partenariats public-privé-producteurs. Bien que l'engagement financier total du FIDA en faveur de la Turquie s'élève à 170,7 millions d'USD, ce montant a eu pour contrepartie près de 440 millions d'USD de financements nationaux, ce qui correspond à un effet de levier de 2,6, un chiffre bien supérieur au ratio de cofinancement global pour le portefeuille de la Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (NEN). La Turquie n'est pas seulement un bénéficiaire de l'aide du FIDA; elle est aussi un contributeur majeur aux reconstitutions du Fonds, ses contributions globales ayant été plus que quadruplées entre FIDA9 et FIDA10. Au-delà des ressources financières, le FIDA reçoit de plus en plus de demandes pour ses activités hors prêts. Plus précisément, il s'agit de tirer parti de l'expertise du FIDA et de sa présence dans le pays à l'appui de l'engagement naissant de la Turquie à l'égard de la CSST. L'Agence turque pour la coopération et le développement internationaux (TIKA) a qualifié la CSST d'objectif stratégique essentiel pour l'aide publique au développement apportée par la Turquie. La TIKA fait équipe avec le FIDA pour promouvoir des interventions de renforcement des capacités réalisées par le personnel des projets appuyés par le FIDA au Maroc, en Tunisie, au Soudan, au Yémen, en Géorgie et en Somalie, et elle a récemment proposé de reproduire ces interventions à plus grande échelle dans le cadre de l'initiative régionale FIDA/NEN sur la CSST, la Turquie étant le fer de lance de l'un des trois couloirs d'échanges thématiques.

34. Afin d'abaisser les coûts de transaction dans les PRI ayant d'importantes capacités institutionnelles, le FIDA s'est engagé, aux côtés d'autres partenaires donateurs, à réaliser les objectifs des accords internationaux en ce qui concerne le renforcement de l'efficacité de l'aide en encourageant l'utilisation des systèmes et des institutions des pays s'il y a lieu.

#### B. Services et produits du savoir

35. Depuis l'approbation, en 2011, de la stratégie relative aux PRI, des progrès importants ont été réalisés sur le plan de la variété et de la qualité des produits du savoir disponibles et des services qui répondent aux besoins des États membres, y compris les PRI. Cela recouvre la participation à l'élaboration des politiques nationales, la CSST, la création de produits et de stratégies de gestion des savoirs

spécifiques, et la révision des politiques et procédures institutionnelles comme celles liées aux COSOP axés sur les résultats.

36. Comme indiqué dans le Rapport de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA, la contribution à l'élaboration des politiques au niveau national constitue un vecteur important pour élargir l'impact obtenu et induire un changement systémique des conditions auxquelles sont confrontées les populations rurales pauvres. En janvier 2013, la direction du FIDA a approuvé un plan d'action visant à encourager la concertation sur les politiques qui établit un cadre pour la participation du FIDA à cette initiative. Le plan d'action définit des étapes visant à renforcer l'intégration de la concertation sur les politiques dans les COSOP et les projets, à introduire (et à financer) de nouveaux produits tels que l'analyse des politiques et à renforcer la capacité de suivi et d'évaluation de l'engagement au niveau des politiques. À cette fin, la participation à l'élaboration des politiques nationales est de plus en plus utilisée dans les pays à revenu intermédiaire, qu'elle s'inscrive dans le cadre d'un programme de prêts ou qu'elle soit menée de manière autonome en complément du financement d'un projet.
37. En ce qui concerne la concertation sur les politiques au niveau mondial, le FIDA est devenu un acteur de plus en plus actif pour exercer une influence sur les actions en faveur des intérêts des petits agriculteurs et des ruraux, femmes et hommes, au sens large. Le FIDA apporte à cette concertation les savoirs acquis grâce à son expérience opérationnelle, avec l'objectif d'exploiter plus systématiquement ses connaissances spécialisées.
38. En 2014, le FIDA a adopté un cadre de gestion des savoirs destiné à être appliqué de 2014 à 2018. Ce cadre a plusieurs objectifs principaux qui visent à accroître la mesure dans laquelle les PRI peuvent accéder au FIDA et l'utiliser comme source de savoirs. Le premier consiste à renforcer les savoirs disponibles au niveau des pays et l'utilisation d'approches efficaces en faveur de l'agriculture et du développement rural. Pour ce faire, le FIDA est résolu à améliorer les systèmes de suivi et d'évaluation au niveau du projet et à fournir des preuves des résultats et de l'impact. Le deuxième objectif est de renforcer le positionnement stratégique, la pertinence et la visibilité du FIDA. Pour ce faire, le FIDA doit tirer parti de ses forces et de ses compétences de base, et répondre à la demande de produits du savoir en fournissant des informations de qualité sur le développement rural ainsi que des produits du savoir de qualité, fondés sur la pratique et une analyse approfondie. Enfin, le troisième objectif est lié à la capacité du FIDA à apprendre, s'adapter et s'améliorer, qui requiert un renforcement de la capacité de gestion des informations.
39. Les rapports des consultations sur FIDA9 et FIDA10 engagent tous deux le FIDA à œuvrer de plus en plus à faciliter la CSST, et ils mettent l'accent sur l'importance de ce mécanisme pour collaborer avec des pays à revenu intermédiaire. Un examen de l'approche du FIDA en cours au niveau de l'institution a noté que, depuis 2012, la CSST est peu à peu devenue plus organisée et se situe à un plus haut niveau en raison de ses activités. Bien qu'elle ait été lancée par des divisions régionales et leurs directeurs, la CCST est gérée conjointement avec le Département de la stratégie et des savoirs, qui a aussi été responsable de la gestion des ressources de l'Initiative pour intégrer l'innovation, qui étaient consacrées au renforcement des activités Sud-Sud. Ces ressources ont été utilisées pour un certain nombre d'intervention et d'événements de renforcement des capacités, ainsi que pour plaider en faveur de l'agriculture paysanne dans le cadre des Expositions mondiales sur le développement Sud-Sud.

## Brésil

Le Brésil est un grand pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans lequel le FIDA a un programme de pays important axé sur les territoires semi-arides du Nord-Est. Le Brésil collabore aussi avec le FIDA dans des domaines tels que la participation à l'élaboration des politiques nationales et la CSST, ce qui contribue à l'établissement d'un partenariat fructueux, fondé sur les savoirs et reposant sur une association entre savoir-faire technique et financements. Un exemple réussi de coopération Sud-Sud est le programme relatif au Marché des innovations agricoles (MKTPlace) réalisé avec l'Entreprise brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA). Ce programme a établi des partenariats entre le Brésil et des centres de recherche africains pour résoudre des problèmes spécifiques en repérant des solutions techniques aux difficultés rencontrées par les petits agriculteurs, en tirant parti des résultats obtenus au Brésil; et en favorisant la concertation sur les politiques entre les décideurs et les instituts de recherche et développement situés dans les deux régions. Le programme relatif au Marché des innovations se poursuit désormais avec des dons plus importants provenant de grands acteurs du secteur comme le Ministère britannique du développement international, la Banque mondiale et la Fondation Bill et Melinda Gates. Par ailleurs, le FIDA et EMBRAPA ont élaboré ensemble une nouvelle proposition intitulée "Programme d'adaptation des savoirs pour garantir une agriculture durable et un accès aux marchés" pour instaurer un mécanisme collaboratif grâce auquel les exploitants familiaux de la région Amérique latine et Caraïbes (LAC) bénéficieront des nombreuses technologies agricoles mises au point par EMBRAPA. La proposition vient d'être approuvée et deviendra opérationnelle en 2016.

40. En ce qui concerne la décentralisation, depuis 2011, la stratégie concernant la présence dans les pays a évolué et porte désormais sur un programme bien plus vaste qui recouvre les thèmes suivants: la participation à l'élaboration des politiques, la gestion des savoirs, la reproduction à plus grande échelle et le renforcement des partenariats. Ces dernières activités facilitent la transition d'une démarche axée sur les projets individuels vers une démarche programmatique voire vers des initiatives sous-régionales et régionales au travers du modèle de la plateforme. Actuellement, sur les 40 bureaux de pays opérationnels, trois se situent dans des PRI de la tranche supérieure (Brésil, Chine et Pérou), 22 dans des PRI de la tranche inférieure et 15 dans des pays à faible revenu. À ce jour, le modèle de la plateforme a été expérimenté dans les PRI: dans la région Amérique latine et Caraïbes, la plateforme du Guatemala dessert les pays d'Amérique centrale et la plateforme du Pérou coordonne la sous-région andine. Le bureau régional de l'Asie et du Pacifique, au Viet Nam, est la plateforme de l'Asie du Sud-Est. En Afrique, le seul bureau régional du FIDA est basé au Kenya, un PRI de la tranche inférieure.
41. Enfin, des nouvelles directives relatives aux COSOP ont été publiées fin 2015, ce qui a permis de simplifier le processus relatif aux COSOP et de rendre cet outil utile pour définir l'engagement du FIDA dans les pays, y compris les PRI, sur une période déterminée. Ces directives portent essentiellement sur les enseignements tirés de l'expérience et sur la flexibilité ainsi que sur l'apport des ressources nécessaires pour financer la réserve nécessaire pour atteindre les objectifs stratégiques des COSOP. Les COSOP comportent désormais des sections spécifiques relatives à la reproduction à plus grande échelle, à la participation à l'élaboration des politiques nationales, aux ressources naturelles et au changement climatique, et au ciblage en faveur de l'amélioration de la nutrition. Ces directives précisent en outre dans quels cas il convient de préparer une note de stratégie de pays à la place d'un COSOP, comme dans le cas des pays dont le programme de prêts et de dons est inférieur à 5 millions d'USD et dans celui des pays confrontés à des circonstances exceptionnelles. Ces modifications devraient renforcer la capacité à identifier les priorités stratégiques et à les appliquer.

## IV. Conclusions

42. Le présent document donne des informations actualisées concernant l'engagement du FIDA auprès des pays à revenu intermédiaire depuis la présentation de la stratégie afférente en 2011. Il souligne l'importance du rôle joué par le FIDA dans les PRI, associant financements, expertise et innovations pour contribuer au développement des pays à revenu intermédiaire. L'expérience acquise au travers de l'engagement auprès des PRI étaye également l'action du FIDA dans les pays à faible revenu.
43. Comme les précédents documents institutionnels du FIDA, le présent document note que les PRI constituent un groupe hétérogène et dynamique, qui nécessite une approche différenciée. Il souligne une nouvelle fois les limites du recours au revenu par habitant pour établir des catégories de pays, notamment parce que la catégorie des PRI englobe aussi bien des pays dotés de solides capacités institutionnelles que des pays présentant des situations de fragilité.
44. Le document montre que les pays à revenu intermédiaire cofinancent une part importante des projets du FIDA, alors qu'ils n'accèdent qu'à un volume limité de ressources de base du FIDA à des conditions ordinaires. Malgré le montant assez faible de ressources allouées aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, les engagements du FIDA au cours de la période FIDA9 ont mobilisé des cofinancements nationaux atteignant un ratio de 1/2,11. La contribution des PRI aux reconstitutions du FIDA a connu une progression régulière, passant de 80 millions d'USD pendant FIDA7 à plus de 145 millions d'USD durant FIDA9, alors qu'ils n'accèdent qu'à un volume limité de ressources de base du FIDA, et ce à des conditions ordinaires.
45. Les interventions du FIDA dans les PRI se sont étoffées jusqu'à comporter une composante importante liée à la participation à l'élaboration des politiques nationales, accorder une place croissante à la CSST, tout en mettant l'accent, d'une manière générale, sur la gestion des savoirs.
46. Les démarches programmatiques, plutôt que celles qui sont axées sur des projets, sont de plus en plus souvent la norme dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Dans les PRI de la tranche inférieure, le FIDA a obtenu d'excellents résultats en matière de reproduction à plus grande échelle en collaborant étroitement avec des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, et il a contribué à la création de savoirs ainsi à la concertation sur les politiques.
47. Bien que l'approche actuelle du FIDA, qui consiste à associer des prêts à des services et produits du savoir dans les PRI (c'est-à-dire, proposer une offre mixte constituée de prêts, de dons, de savoir-faire technique et de participation à l'élaboration des politiques) soit de grande valeur, il convient de poursuivre sa diversification et d'affiner la gamme des produits financiers et relatifs aux savoirs disponibles pour que l'engagement du FIDA auprès des PRI soit efficace.

## Classification en fonction du revenu établie par la Banque mondiale contre les conditions de prêt du FIDA

Tableau 1  
Matrice du nombre de pays par classification en fonction du revenu et conditions de prêt en vigueur\*

	Conditions ordinaires	Conditions intermédiaires	Conditions particulièrement favorables	CSD/particulièrement favorables	Conditions mixtes	Don au titre du CSD	Conditions durcies	Total
PRI, tranche supérieure	21		1		1	1	1	25
PRI, tranche inférieure	7	1	15	9	8	5		45
PFR			9	9	1	8		27
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>1</b>	<b>25</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>97</b>

\*Conditions de prêt fournies par la Division du Contrôleur et des services financiers (CFS) pour l'exercice 2016.

Tableau 2  
Total des prêts approuvés par condition de prêt et catégorie de revenu (en millions d'USD)\*

		Conditions ordinaires		Conditions intermédiaires				Conditions particulièrement favorables (PF)		Don au titre du CSD	Total
		Conditions ordinaires	Conditions intermédiaires	Conditions mixtes	Conditions durcies	PF	CSD/PF				
FIDA7	PRI, tranche supérieure	110,8									110,8
	PRI, tranche inférieure	74,0	185,7		13,7	331,5	34,8	31,0		670,7	
	PFR					561,6	199,5	269,1		1 030,2	
	<b>Total</b>	<b>184,8</b>	<b>185,7</b>		<b>13,7</b>	<b>893,1</b>	<b>234,3</b>	<b>300,1</b>		<b>1 811,7</b>	
FIDA8	PRI, tranche supérieure	354,3			32,9				2,5	389,7	
	PRI, tranche inférieure	82,7	197,2		14,0	610,2	35,9	103,1		1 043,1	
	PFR					510,4	353,9	363,4		1 227,7	
	<b>Total</b>	<b>437,0</b>	<b>197,2</b>		<b>46,9</b>	<b>1 120,6</b>	<b>389,8</b>	<b>469,0</b>		<b>2 660,5</b>	
FIDA9	PRI, tranche supérieure	317,3		11,1						328,4	
	PRI, tranche inférieure	301,8		222,8		418,6	121,1	77,4		1 141,7	
	PFR			7,7		655,7	336,8	139,0		1 139,2	
	<b>Total</b>	<b>619,1</b>		<b>241,6</b>		<b>1 074,3</b>	<b>457,9</b>	<b>216,4</b>		<b>2 609,3</b>	

\* Source: GRIPS.

Tableau 3  
**Pourcentage du total des prêts approuvés par condition de prêt et catégorie de revenu\***

		Conditions ordinaires				Conditions particulièrement favorables			Total
		Conditions ordinaires	Conditions intermédiaires	Conditions mixtes	Conditions durcies	PF	CSD/PF	Don au titre du CSD	
FIDA7	PRI, tranche supérieure	6,1							6,1
	PRI, tranche inférieure	4,1	10,3		0,8	18,3	1,9	1,7	37,0
	PFR					31,0	11,0	14,9	56,9
	<b>Total</b>	<b>10,2</b>	<b>10,3</b>		<b>0,8</b>	<b>49,3</b>	<b>12,9</b>	<b>16,6</b>	<b>100,0</b>
FIDA8	PRI, tranche supérieure	13,3			1,2	0,0		0,1	14,6
	PRI, tranche inférieure	3,1	7,4		0,5	22,9	1,3	3,9	39,2
	PFR					19,2	13,3	13,7	46,1
	<b>Total</b>	<b>16,4</b>	<b>7,4</b>		<b>1,8</b>	<b>42,1</b>	<b>14,7</b>	<b>17,6</b>	<b>100,0</b>
FIDA9	PRI, tranche supérieure	12,2		0,4					12,6
	PRI, tranche inférieure	11,6		8,5		16,0	4,6	3,0	43,8
	PFR			0,3		25,1	12,9	5,3	43,7
	<b>Total</b>	<b>23,7</b>		<b>9,3</b>		<b>41,2</b>	<b>17,5</b>	<b>8,3</b>	<b>100,0</b>

\* Source: GRIPS.

Tableau 4  
**Nombre de prêts approuvés par condition de prêt et catégorie de revenu\***

		Conditions ordinaires				Conditions particulièrement favorables			Total
		Conditions ordinaires	Conditions intermédiaires	Conditions mixtes	Conditions durcies	PF	CSD/PF	Don au titre du CSD	
FIDA7	PRI, tranche supérieure	10							10
	PRI, tranche inférieure	5	8		1	15	3	4	36
	PFR					20	10	18	48
	<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>8</b>		<b>1</b>	<b>35</b>	<b>13</b>	<b>22</b>	<b>94</b>
FIDA8	PRI, tranche supérieure	16			2			1	19
	PRI, tranche inférieure	5	5		1	20	3	10	44
	PFR					15	10	10	35
	<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>5</b>		<b>3</b>	<b>35</b>	<b>13</b>	<b>21</b>	<b>98</b>
FIDA9	PRI, tranche supérieure	16		1					17
	PRI, tranche inférieure	8		9		13	5	5	40
	PFR			1		16	10	5	32
	<b>Total</b>	<b>24</b>		<b>11</b>		<b>29</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>89</b>

\* Source: GRIPS.

Tableau 5  
**Pourcentage du nombre de prêts approuvés par condition de prêt et catégorie de revenu\***

		Conditions ordinaires	Conditions intermédiaires			Conditions particulièrement favorables			Total
		Conditions ordinaires	Conditions intermédiaires	Conditions mixtes	Conditions durcies	PF	CSD/PF	Don au titre du CSD	
FIDA7	PRI, tranche supérieure	10,6							10,6
	PRI, tranche inférieure	5,3	8,5		1,1	16,0	3,2	4,3	38,3
	PFR					21,3	10,6	19,1	51,1
	<b>Total</b>	<b>16,0</b>	<b>8,5</b>		<b>1,1</b>	<b>37,2</b>	<b>13,8</b>	<b>23,4</b>	<b>100,0</b>
FIDA8	PRI, tranche supérieure	16,3			2,0	0,0		1,0	19,4
	PRI, tranche inférieure	5,1	5,1		1,0	20,4	3,1	10,2	44,9
	PFR					15,3	10,2	10,2	35,7
	<b>Total</b>	<b>21,4</b>	<b>5,1</b>		<b>3,1</b>	<b>35,7</b>	<b>13,3</b>	<b>21,4</b>	<b>100,0</b>
FIDA9	PRI, tranche supérieure	18,0		1,1					19,1
	PRI, tranche inférieure	9,0		10,1		14,6	5,6	5,6	44,9
	PFR			1,1		18,0	11,2	5,6	36,0
	<b>Total</b>	<b>27,0</b>		<b>12,4</b>		<b>32,6</b>	<b>16,9</b>	<b>11,2</b>	<b>100,0</b>

\* Source: GRIPS.

# Trajectoire des pays au sein de la classification en fonction du revenu

## Trajectoire des pays au sein de la classification en fonction du revenu sur les 10 dernières années\*

### Classification en fonction du revenu (en USD)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PFR	<= 875	<= 905	<= 935	<= 975	<= 995	<= 1 005	<= 1 025	<= 1 035	<= 1 045	<= 1 045
PRI, tranche inférieure	876-3 465	906-3 595	936-3 705	976-3 855	996-3 945	1 006-3 975	1 026-4 035	1 036-4 085	1 046-4 125	1 046-4 125
PRI, tranche supérieure	3 466-10 725	3 596-11 115	3 706-11 455	3 856-11 905	3 946-12 195	3 976-12 275	4 036-12 475	4 086-12 615	4 126-12 745	4 126-12 735
Pays à revenu élevé	> 10 725	> 11 115	> 11 455	> 11 905	> 12 195	> 12 275	> 12 475	> 12 615	> 12 745	> 12 735

### Nombre de pays par classification en fonction du revenu

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays à revenu élevé	56	60	65	66	68	70	71	76	76	80
PRI, tranche supérieure	39	39	39	44	46	52	53	54	54	52
PRI, tranche inférieure	57	55	54	54	55	55	53	47	49	50
PFR	54	53	49	43	40	35	36	36	34	31

### Promotions

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
PRI, tranche supérieure pays à revenu élevé		3	6		2		1	6		4	22
PRI, tranche inférieure PRI, tranche supérieure		3	5	8	3	6	3	6		2	36
PFR PRI, tranche inférieure	5	1	3	6	4	5		1	2	4	31

### Déclassés

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
HIC PRI, tranche supérieure				1		1					2
PRI, tranche supérieure PRI, tranche inférieure				1		1	1				3
PRI, tranche inférieure PFR					1		1	1		1	4

\* Données de la Banque mondiale

## Contributions aux reconstitutions\*

**Synthèse des contributions aux reconstitutions par groupe de revenu pour FIDA7, FIDA8 et FIDA9**  
(en millions d'USD)

	FIDA7	FIDA8	FIDA9	FIDA7 – FIDA8 Évolution en %	FIDA8 – FIDA9 Évolution en %
Pays à revenu élevé	547,5	928,6	1 289,7	69,6	38,9
PRI, tranche supérieure	29,5	59,3	72,8	101,0	22,8
PRI, tranche inférieure	49,3	66,0	73,1	33,9	10,76
PFR	12,9	2,6	3,5	-79,8	34,6

\* Source: données CFS.